

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02121
Numéro SIREN : 881 915 466
Nom ou dénomination : 123 BATI RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 37338

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	22112019	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU 123 BATI RENOVATION	29 AVENUE LELIEVRE
SIRET 8 8 1 9 1 5 4 6 6 0 0 0 1 8	93600 AULNAY SOUS BOIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	ENTREPRISE DE BATIMENT
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31% 0
Bénéfice imposable à 28%	
Bénéfice imposable à 15%	5 328
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

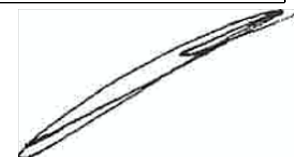
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CONSILIS 83 AVENUE SIMON BOLIVAR 75019 PARIS	
Tél: <input type="text"/>	Tél: <input type="text"/>
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 08/04/2021 Lieu AULNAY SOUS BOIS
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné <input type="text"/>	Signature OWEILEI
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>	

**Certifié conforme
à l'original**



Désignation de l'entreprise SASU 123 BATI RENOVATION Néant *

Adresse de l'entreprise 29 AVENUE LELIEVRE 93600 AULNAY SOUS BOIS

Numéro SIRET *

8	8	1	9	1	5	4	6	6	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	4
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 0	0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	43		
Total I (5)		044	048	43		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	38 514	
		Autres * (3)	072	074	21 830	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	50		
	Disponibilités	084	086	11 028		
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II		096	098	71 422	
	Total général (I+II)		110	112	71 465	

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
				1	2	
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 000		
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		4 529		
	Provisions réglementées	140				
	Total I		142		7 529	
	Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		23		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		51 303		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		12 610		
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III		176		63 935	
Total général (I + II + III)		180		71 465		

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	3 400		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 2 0

Exercice N-1 clos le

10 0 0 0 0

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le										
		13	1	1	2	2	0	2	0	1	0	0	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons	209		210										
	Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires } 215			214										
	{ services * } 217			218		90	991							
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222										
	Production immobilisée *			224										
	Subventions d'exploitation reçues			226										
	Autres produits			230		2	699							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232		93	690							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234										
	Variation de stock (marchandises) *			236										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240										
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		88	356							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *) 243			244										
	Rémunérations du personnel *			250										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252										
	Dotations aux amortissements *			254										
	Dotations aux provisions			256										
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259			262			1							
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260													
Total des charges d'exploitation (II)			264		88	357								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		5	333								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280										
	Produits exceptionnels (IV)			290										
	Charges financières (V)			294		5								
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347			300										
	{ dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348													
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		799									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310		4	529								
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		4	529	314							
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318										
	Provisions non déductibles *			322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324		799								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247			330										
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248													
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249			251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999										
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexties) 986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies) 138								342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexties A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992								350		
	Divers ZFA NG (dont 44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993										
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G													
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		5	328	354						
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356											
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		5	328	372							

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 123 BATI RENOVATION

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	43	482		484		486	43		43
TOTAL		490	43	492		494		496	43		43
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			⑧		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589		
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 123 BATI RENOVATION

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires			600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %			601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées			610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations			630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours			640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés			650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation			660		662		664		666	
TOTAL				680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés		983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables		984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice		860
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 20 C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996
--	-----	---	--	-----

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325				
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380				
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388				
Montant de la TVA collectée	374			22	444
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378			10	301
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 123 BATI RENOVATION			Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 22/11/2019		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois			1 4
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :			376
dont apprentis			657
dont handicapés			651
Effectifs affectés à l'activité artisanale			861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées			118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			105
TOTAL 1			106
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			143
Subventions d'exploitation reçues			113
Variation positive des stocks			111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			153
TOTAL 2			144
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats			121
Variation négative des stocks			145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			150
TOTAL 3			152
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée			(total 1 + total 2 - total 3) 137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).			117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 8 1 9 1 5 4 6 6 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 123 BATI RENOVATION

ADRESSE (voie)

29 AVENUE LELIEVRE

CODE POSTAL

93600

VILLE

AULNAY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	10 000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination WEILEI

N° SIREN (si société établie en France) 892343187 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10 000

Adresse : N° 29 Voie AVENUE LELIEVRE

Code postal 93600 Commune AULNAY SOUS BOIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 8 1 9 1 5 4 6 6 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 123 BATI RENOVATION

ADRESSE (voie)

29 AVENUE LELIEVRE

CODE POSTAL

93600

VILLE

AULNAY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
40980000 AVOIR NON RECU			3 597.80
31/12/2020 EX NEW CONCEPT 16.02.21	1 397.80		
31/12/2020 EX NEW CONCEPT 16.02.21	2 200.00		
COMPTES DE PASSIF			
51810000 INTERETS COURUS			22.60
31/12/2020 EX BRED		17.87	
31/12/2020 EX INTERETS BRED 4T20		4.73	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 14	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43		43	
27500000 DEPOT DE GARANTIE	43		43	
TOTAL I	43		43	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	38 514		38 514	
41100000 COMPTE CENTRALISATEUR	38 514		38 514	
AUTRES CREANCES	21 830		21 830	
40980000 AVOIR NON RECU	3 598		3 598	
44566000 TVA SUR B ET S	6 372		6 372	
44580000 TAXES / CA A REGULARISER	1 396		1 396	
45500000 COMPTE COURANT WEILEI	3 400		3 400	
46700000 DIVERS LA HALLE DU BATIMENT	7 065		7 065	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50		50	
50300000 PARTS BANQUE POPULAIRE	50		50	
DISPONIBILITES	11 028		11 028	
51200000 BANQUE POPULAIRE	10 500		10 500	
51210000 QONTO	57		57	
53000000 CAISSE	471		471	
TOTAL II	71 422		71 422	
TOTAL GENERAL	71 465		71 465	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 14		Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000		3 000	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERS	3 000		3 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 529		4 529	
TOTAL I	7 529		7 529	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	23		23	
51810000 INTERETS COURUS	23		23	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	51 303		51 303	
40100000 FOURNISSEURS	51 303		51 303	
AUTRES DETTES	12 610		12 610	
44400000 ETAT IMPOT/BENEFICES	799		799	
44550000 TAXES SUR LE CA A DECAISSER	5 392		5 392	
44573300 TVA S/VENTES 20.00%	6 419		6 419	
TOTAL III	63 935		63 935	
TOTAL GENERAL	71 465		71 465	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 14	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	90 991		90 991	
70610000 PRESTATIONS 20%	90 991		90 991	
AUTRES PRODUITS	2 699		2 699	
75800000 PRO DIVERS GESTION COURANTE	2 699		2 699	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	93 690		93 690	
AUTRES CHARGES EXTERNES	88 356		88 356	
60410000 SOUS-TRAITANCE	17 630		17 630	
60500000 ACH S/T.MAT.EQP.TRVX	28 008		28 008	
60630000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	77		77	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	311		311	
61320000 ASD	215		215	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 725		1 725	
62210000 HONORAIRE ASSISTANCE	18 000		18 000	
62220000 COMMISSION ET COUTAGES SUR VEN	13 560		13 560	
62260000 HONORAIRES	1 900		1 900	
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	10		10	
62340000 CADEAUX CLIENTELE	582		582	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 149		5 149	
62560000 MISSIONS	706		706	
62630000 TELEPHONE MOBILE	108		108	
62700000 SERVICES BANCAIRES	374		374	
AUTRES CHARGES	1		1	
65800000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	1		1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	88 357		88 357	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	5 333		5 333	
CHARGES FINANCIERES	5		5	
66160000 INTERETS BANCAIRES	5		5	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	799		799	
69500000 IMPOTS S/ BENEFICES	799		799	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	4 529		4 529	

123 BATI RENOVATION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 29 AVENUE LELIEVRE, 93600 AULNAY SOUS BOIS

R. C. S. : BOBIGNY 881 915 466

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 23 juillet à 13 heures au siège social, agissant en qualité de président et associé unique de la société 123 BATI RENOVATION,

A établi le présent procès verbal aux fins d'approbations des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

A pris en conséquence les décisions suivantes relatives à :

- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- A l'affectation du résultat ;
- A l'approbation des éventuelles conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'il les a établis et se soldant par un bénéfice de 4 529,44 €.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

Il approuve les dépenses ou charges non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du code général des impôts, s'élevant à la somme de 0 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 4 529,44 € au report à nouveau bénéficiaire et affectation reserve légale.

AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

- Report A nouveau	0 €
- Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020.....	<u>4 529,44 €</u>
- TOTAL	4 529,44 €

APRES AFFECTATION DU RESULTAT

- Distribution de dividendes	0,00 €
- Affectation Réserve Légale	300,00 €
- Report A nouveau	<u>4 229,44 €</u>
- TOTAL	4 529,44 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenus réels
31/12/2020	1 ^{er} exercice	1 ^{er} exercice	1 ^{er} exercice

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur les conventions visées à l'article 223-10 du nouveau code de commerce, déclare approuver ces conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est établi le présent procès verbal, signé par l'associé unique.

Monsieur Didier Desjardins
Président

